

LA GÉNÉROSITÉ DES FRANÇAIS



Cécile BAZIN – Marie DUROS
Jacques MALET

23^{ème} édition – Novembre 2018

L'essentiel

Cette 23^{ème} édition annuelle s'appuie sur des sources officielles pour suivre l'évolution de la générosité des Français :

- L'analyse de plus de 5,2 millions de foyers fiscaux ayant déclaré des dons aux associations en même temps que leurs revenus, en mai-juin 2018. Elle est réalisée à partir des données transmises par la Direction générale des finances publiques¹.
- L'observation des montants collectés par 77 associations et fondations représentant 1,31 milliard d'euros. Elle se réfère aux Comptes emploi ressources publiés au Journal officiel et permet de dresser la liste des 60 organisations les plus importantes, dont les cinq premières restent l'AFM, les restos du cœur, la Croix-Rouge, Médecins Sans Frontières et le Secours Catholique.

Cette étude paraît chaque année à la même période, au moment fort des campagnes de collecte, Banques alimentaires et Téléthon pour citer les plus médiatiques, et au moment où les dons sont les plus nombreux (novembre et décembre concentrent un tiers des dons de l'année). Elle donne des repères utiles aux observateurs et aux journalistes, et permet aux professionnels de la collecte de prendre de la hauteur par rapport à leurs propres constats et aux témoignages qui les entourent.

Quel bilan ces analyses nous livrent-elles pour l'année 2017 ?

- Un nombre de foyers fiscaux déclarant des dons en nouvelle baisse de 1,1%.
- Une augmentation du montant des dons déclarés de 4,2%, après une année 2016 atone. Progression confirmée par celle des montants de collecte : 3% contre 2% en 2016.
- Ces évolutions se traduisent par un don moyen en nette augmentation (+ 5,3%), franchissant la barre des 500 euros en 2017 (tous dons confondus à une ou plusieurs associations).
- Ce don moyen par foyer fiscal varie logiquement en fonction des revenus annuels du foyer. Il atteint 1 270 euros, pour la dernière tranche, supérieure à 78.000 euros. Ces foyers les plus aisés confortent leurs gestes d'année en année : en 2017, ils forment 15% des donateurs et 33% des dons déclarés (respectivement 12% et 28% en 2013).
- Les jeunes continuent de s'affirmer : certes, ils représentent une assez faible proportion des donateurs et des montants déclarés, mais le rapprochement entre leur don moyen et leurs revenus moyens montre « *un effort de don* » de 2,4%, équivalant exactement à l'effort des plus de 70 ans.
- L'Atlas de la générosité laisse la région Grand Est en tête pour la densité de ses donateurs (proportion parmi les foyers fiscaux imposés), et l'Île-de-France pour le don moyen. Avec l'Auvergne Rhône Alpes, les trois régions réunissent 54% du total national des montants déclarés.
- L'approche départementale confirme une « diagonale généreuse », allant des Pyrénées-Atlantiques aux deux départements alsaciens, caractérisée par une densité des donateurs qui reste stable au fil des années. Elle se compose notamment du Doubs, du Lot, du Gard et du Tarn. Plus à l'ouest, les Côtes d'Armor affichent un très bon rang.
- Versailles présente la densité la plus importante (36,6%) assez loin devant Paris (27,8%) qui est devancé par Strasbourg (31,9%), Vannes (29,6%) et Chambéry (28,4%).

Cette année 2017 est une année charnière dans un contexte fiscal en évolution. Elle servira de référence pour mesurer les incidences de l'IFI en 2018 et de l'entrée en vigueur du prélèvement à la source en 2019 : les dons déclarés au titre de l'ISF (273 millions d'euros), ajoutés à ceux qui figurent dans les déclarations de revenus (2,6 milliards d'euros) représentent un total qui a évolué de 4,7% en moyenne annuelle sur cinq ans.

¹ Nos sincères remerciements à Sandra ABRIC, Damien EUZENAT et Christophe DESPONS pour leur disponibilité dans une période tendue.

Sommaire

I – L’EVOLUTION DES DONNS DECLARES A BERCY	4
1 – Historique	4
2 – La période récente.....	5
A - L'érosion continue du nombre de foyers fiscaux déclarant un don.....	5
B - Des montants qui repartent à la hausse	6
C - Un don moyen en constante progression	6
D – Liens entre donateurs et tranches de revenus imposables.....	7
3 – Focus sur les foyers fiscaux imposés	8
4 – L'influence de l'âge et la générosité des plus jeunes	9
5 – Le cas particulier des dons aux partis politiques.....	10
II – L’ATLAS DE LA GENEROSITE EN FRANCE.....	12
1 – La générosité en région	12
A – Estimation des montants donnés en 2017	12
B – Les deux indicateurs en région	13
2 – La générosité en département	14
3 – Approche originale selon les principales communes de France	16
III – L’OBSERVATION DE LA COLLECTE	17
1 – Estimation de la collecte 2017	17
2 - Les évolutions récentes	17
3 - Evolution comparée de la collecte et des dons déclarés.....	18
4 – L’hypothèse de vases communicants.....	18
6 - Les 60 collectes plus importantes en France, auprès des particuliers.....	20
7 - Les dons enregistrés dans les diocèses de l’Eglise catholique	21

RECHERCHES & SOLIDARITES, un réseau d’experts au service de toutes les formes de solidarités.

Association sans but lucratif, R&S s’est donné pour objectif d’apporter aux acteurs et aux décideurs les informations les plus récentes, avec une préoccupation de complémentarité par rapport aux travaux menés et publiés par ailleurs.

Elle s’appuie sur des données provenant d’organismes officiels (Journal officiel, ACOSS-URSSAF, Mutualité Sociale Agricole, Direction générale des Finances publiques...) et sur ses enquêtes annuelles pour produire des publications qui sont en libre accès sur www.recherches-solidarites.org.

R&S réalise également, en lien avec des partenaires de plus en plus nombreux (réseaux associatifs, services déconcentrés de l’Etat, conseils généraux, associations nationales...) des travaux spécifiques sur le bénévolat, la vie associative ou le don d’argent.

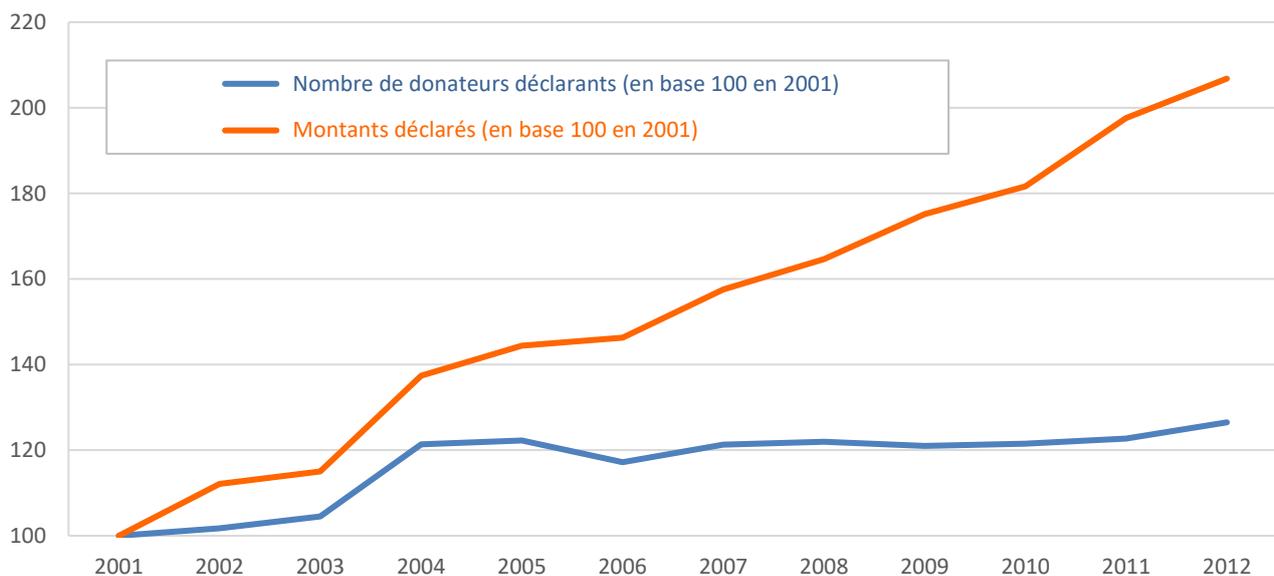
I – L'évolution des dons déclarés à Bercy

Source et méthodologie : Ce chapitre s'appuie sur les chiffres transmis par la direction générale des Finances publiques, concernant les déclarations de dons effectuées par les Français dans le cadre de l'impôt sur le revenu. En effet, des versements sous forme de dons ou de cotisations à certains organismes d'intérêt général peuvent donner lieu à une réduction d'impôt sur le revenu. Les différentes études permettent d'estimer que plus de 70% des dons par chèques, virements ou Internet, font l'objet d'une telle déclaration. Désormais, ce suivi s'appuie sur la totalité des données déclarées au printemps de la même année. Leur analyse et leur suivi depuis plus de vingt ans, constituent une source précieuse pour estimer l'évolution de la générosité en France.

1 – Historique, pour mémoire...

Nous avons jugé utile, notamment à l'intention des observateurs attentifs, de présenter désormais un historique des dons déclarés en deux parties. La première couvre la période 2001-2012, au cours de laquelle les dons aux partis politiques n'étaient pas encore distingués dans une case spécifique de la déclaration de revenus. Pour simplifier la présentation, l'évolution correspondant au nombre de donateurs et au montant des dons, elle est présentée en base 100 en 2001.

Graphique 1 : Evolution du nombre de donateurs et des montants déclarés de 2001 à 2012



Source : Direction générale des finances publiques. Traitement Recherches & Solidarités.

Entre 2001 et 2004, les deux courbes vont dans le même sens positif : le nombre de donateurs a augmenté de 20%, environ, et les montants des dons déclarés de 40% environ. L'année 2005 a marqué un arrêt de la progression du nombre de donateurs, pendant que les montants ont sensiblement augmenté jusqu'en 2012.

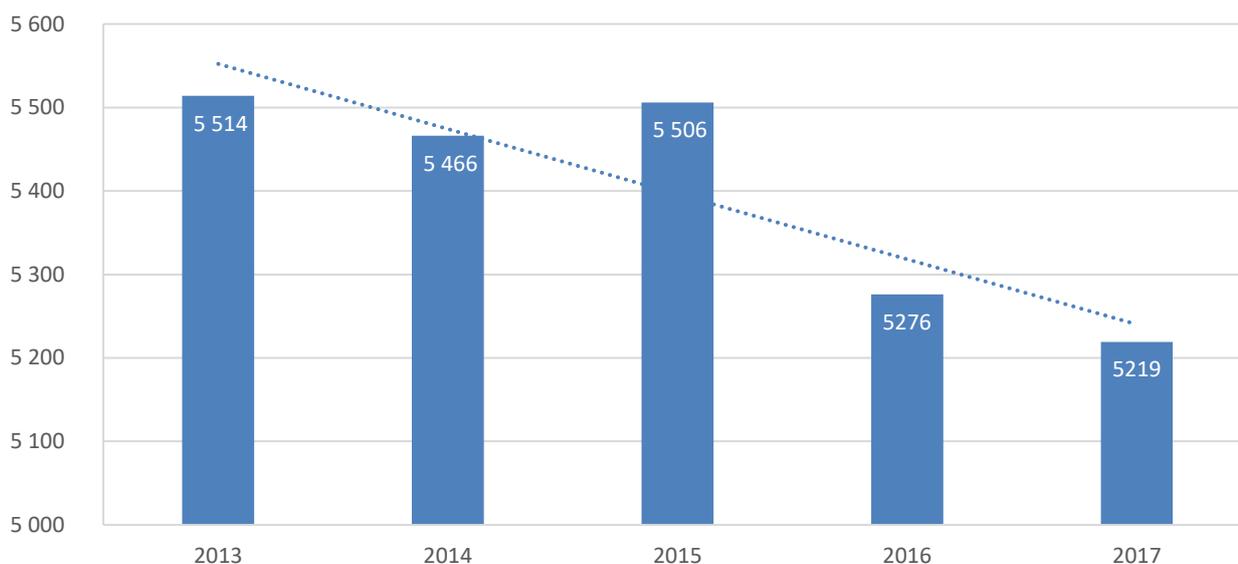
2 – La période récente

L'individualisation des dons aux partis politiques est donc intervenue au titre de l'année 2013². Depuis, les dons aux associations sont repérés d'une manière très précise, ce qui permet de constituer une observation basée sur des données homogènes sur quatre exercices.

A - L'érosion continue du nombre de foyers fiscaux déclarant un don

A la suite de la stagnation enregistrée entre 2004 et 2012, présentée dans le graphique précédent, on assiste à une véritable érosion, comme le montre le graphique suivant, portant sur l'ensemble des foyers fiscaux, qu'ils soient imposés ou non imposés.

Graphique 2 : Nombre de foyers fiscaux déclarant au moins un don (en milliers) de 2013 à 2017



Source : Direction générale des finances publiques. Traitement Recherches & Solidarités.

Notons d'abord que le nombre des foyers déclarant au moins un don est calculé strictement, pour éviter les doublons des foyers qui déclarent des dons dans les deux catégories fiscales prévues (dons aux personnes en difficulté et autres dons). Ce nombre dépassant largement cinq millions de foyers est très révélateur de la générosité en France et permet des observations très fines.

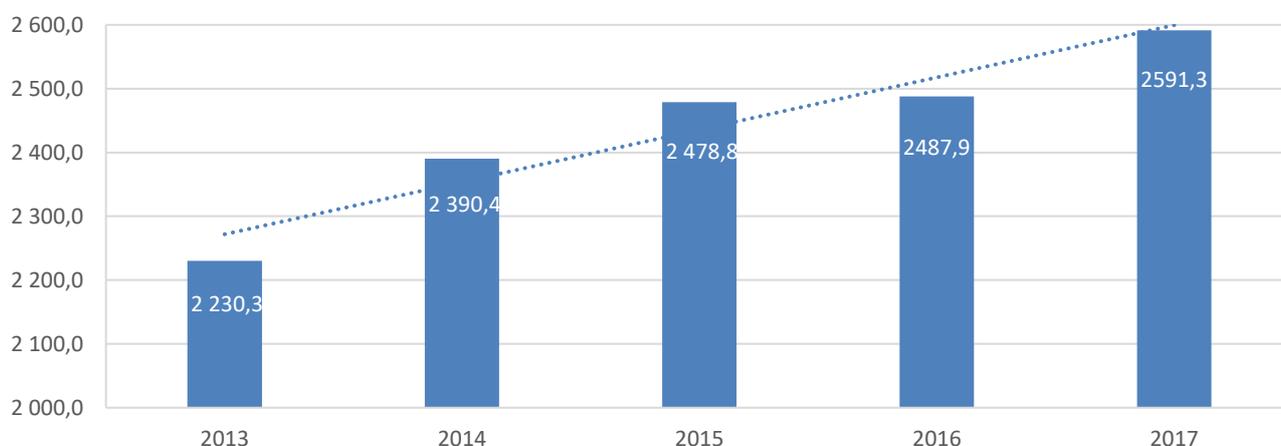
La forte baisse, observée en 2016 (- 4,2%), s'est malheureusement prolongée en 2017 (- 1,1%). Ce qui pouvait s'expliquer, relativement, à l'automne 2016, lors de la campagne présidentielle qui peut distraire l'attention de certains donateurs, reste une question pour l'année 2017. En tous cas, force est de constater que l'on assiste à un mouvement de repli que souligne la courbe de tendance tracée dans le graphique.

² Le bilan de ces dons figure plus loin dans cette publication.

B - Des montants qui repartent à la hausse

Après la stagnation observée, au titre de l'année 2016, peut-être liée au contexte politique du moment, l'évolution positive, constatée au cours des trois années antérieures, se prolonge en 2017.

Graphique 3 : Montant annuel des dons déclarés (en millions d'euros) de 2013 à 2017



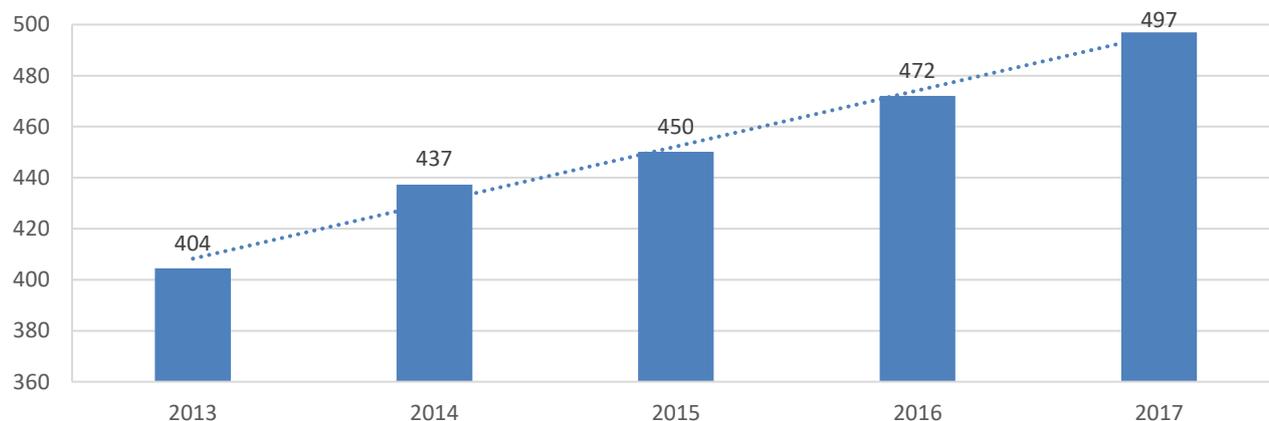
Source : Direction générale des finances publiques. Traitement Recherches & Solidarités.

Après deux augmentations significatives de 7,2% en 2014 et de 3,7% en 2015, l'année 2016 avait en effet marqué l'arrêt d'une progression (+ 0,4%) qui ne s'était jamais démentie depuis une dizaine d'années. La courbe de tendance tracée dans le graphique montre la reprise de cette évolution positive (+ 4,2% entre 2016 et 2017), liée à la générosité des donateurs qui sont demeurés fidèles aux causes qu'ils souhaitent défendre, comme le montre l'évolution significative du don moyen constaté, présentée au chapitre suivant.

C - Un don moyen en constante progression

Il s'agit ici du montant moyen déclaré par les foyers fiscaux, comportant tous les dons d'une année, à une ou plusieurs associations. Il prend en compte, d'une manière homogène au fil des années, l'ensemble des foyers fiscaux déclarant un don, qu'ils soient imposés ou non.

Graphique 4 : Don moyen déclaré annuellement en euros (foyers imposables et non imposables)



Source : Direction générale des finances publiques. Traitement Recherches & Solidarités.

Dès lors que le nombre de donateurs n'augmente pas ou enregistre une baisse, la proportion des donateurs les plus déterminés est importante. C'est ce qui explique un don moyen ayant augmenté, en 2017 de 5,3% par rapport à 2016, et de près de 23%, entre 2013 et 2017.

D – Liens entre donateurs et tranches de revenus imposables

Le croisement des déclarations de dons et du montant du revenu net imposable permet de voir comment se répartissent et évoluent les donateurs. Cette évolution se mesure d'après la répartition des donateurs, objet du premier tableau, et selon la répartition des montants déclarés, dans le tableau suivant.

Tableau 1 : Répartition des donateurs* selon la tranche de revenus imposables de 2013 à 2017

Tranche de revenu net imposable en euros	2013	2014	2015	2016	2017
Moins de 19 000	9,8%	6,9%	6,6%	6,3%	6,4%
19 001 à 23 000	8,0%	7,1%	7,2%	7,1%	7,4%
23 001 à 31 000	17,9%	14,8%	14,4%	14,3%	13,9%
31001 à 39 000	15,6%	15,9%	15,6%	15,5%	15,3%
Sous-total inférieur à 39 000	51,4%	44,7%	43,9%	43,2%	43,0%
39 001 à 78 000	36,6%	40,9%	41,9%	42,2%	42,0%
Plus de 78 000	12,1%	13,8%	14,3%	14,6%	15,0%
Sous-total supérieur à 39 000	48,6%	54,6%	56,1%	56,8%	57,0%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Direction générale des finances publiques. Traitement Recherches & Solidarités. *Donateurs imposés et non imposés.

Ce tableau montre que la proportion des foyers donateurs déclarant un revenu supérieur à 39.000 euros augmente régulièrement, passant d'un peu moins de 50% en 2013 à près de 57% en 2016, pour atteindre ce seuil en 2017. Proportionnellement, c'est la catégorie des donateurs dépassant le revenu imposable de 78.000 euros qui progresse le plus, de 12,1%, en 2013, à 15% en 2017.

Il convient de préciser que la proportion de contribuables imposables a fortement baissé, de 50 à 45%, entre 2013 et 2015, et qu'elle est restée sensiblement au même niveau, en 2016 et 2017.

Tableau 2 : Répartition des montants de dons déclarés de 2013 à 2017

Tranche de revenu net imposable en euros	2013	2014	2015	2016	2017
Moins de 19 000	4,8%	3,5%	3,0%	2,7%	2,6%
19 001 à 23 000	4,8%	4,4%	4,3%	4,2%	4,3%
23 001 à 31 000	12,0%	9,9%	9,4%	9,4%	9,1%
31001 à 39 000	12,2%	11,7%	11,2%	11,1%	10,8%
Sous-total inférieur à 39.000	33,8%	29,4%	27,9%	27,3%	26,8%
39 001 à 78 000	38,1%	39,9%	40,1%	40,5%	39,8%
Plus de 78 000	28,2%	30,5%	31,9%	32,2%	33,4%
Sous-total supérieur à 39.000	66,2%	70,4%	72,1%	72,7%	73,2%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Direction générale des finances publiques. Traitement Recherches & Solidarités.

La proportion des montants déclarés correspondant aux foyers déclarant plus de 39.000 euros de revenus annuel est passée de d'un peu plus de 66%, en 2013, à plus de 73% en 2017. Dans cette approche aussi, on remarque que c'est la catégorie des contribuables dont le revenu imposable dépasse 78.000 euros, qui affiche un montant évoluant sensiblement, passant de 28,2% en 2013 à 33,4% en 2017.

Les foyers fiscaux correspondant à cette tranche de revenu imposable supérieure à 78.000 euros, représentent 15% des donateurs, pour des montants équivalant à 33,4% des sommes déclarées.

3 – Focus sur les foyers fiscaux imposés

La réduction d'impôt, comme son nom l'indique, ne concerne que les foyers fiscaux qui sont imposés. Même si de nombreux foyers fiscaux non imposés déclarent un don, soit par conviction, soit parce que cette déclaration contribue à la non-imposition, la part des foyers fiscaux imposés est prépondérante dans ces déclarations (72% des foyers donateurs et 74% des montants).

Cela dépend, naturellement, des moyens significativement plus importants dont ils disposent, mais aussi de cette incitation fiscale, dont nous avons déjà largement démontré qu'elle ne s'apparente en rien à ce que l'on nomme « *une niche fiscale* ». En effet, lors d'un don, le reste à charge est de l'ordre du tiers de la somme concernée.

Il a donc semblé utile de voir comment se comportent les foyers fiscaux imposés déclarant un don, ceci en fonction des différentes tranches de revenus. C'est l'objet du tableau suivant.

Tableau 3 : Proportion de donateurs et don moyen par tranche de revenus imposables en 2016

Tranches de revenus imposables (en €)	Proportion de donateurs en 2016	Proportion des donateurs en 2017	Don moyen 2016 en €	Don moyen 2017 en €
Moins de 19 000	7,1%	6,8%	159	178
19 001 à 23 000	12,9%	12,7%	236	243
23 001 à 31 000	18,7%	18,0%	280	292
31 001 à 39 000	23,9%	23,2%	310	321
39 001 à 78 000	33,8%	33,1%	440	451
Plus de 78 000	45,2%	45,0%	1 219	1271
Total	23,3%	23,0%	Non significatif	Non significatif

Source : Direction générale des finances publiques (foyers fiscaux imposés). Traitement Recherches & Solidarités.

On retrouve ici la même tendance à la baisse du nombre des donateurs. En effet, la proportion des contribuables imposables déclarant un don est passée de 24,3% en 2015, à 23,3% en 2016 et à 23% en 2017.

Au cours de ces trois exercices, la proportion des contribuables imposables est restée sensiblement au même niveau de 45% du total des contribuables. Comme on peut le voir dans le tableau, cette baisse confirmée en 2017 affecte toutes les strates.

L'augmentation du don moyen se traduit également dans cette approche spécifique des contribuables imposables et elle affecte également toutes les strates d'imposition.

Parmi les contribuables de la plus haute tranche, dont le revenu imposable est supérieur à 78 000 euros, 45% déclarent au moins un don, en 2017, pour un montant moyen significatif de 1 271 euros. Pour autant, on notera que la progression de ce don moyen (4,3% entre 2016 et 2017), ne se différencie pas de l'évolution générale de 4,2% relative à l'ensemble des donateurs.

4 – L'influence de l'âge et la générosité des plus jeunes

Au titre de l'année 2017, les dons déclarés par l'ensemble des contribuables, qu'ils soient imposés ou non imposés, sont répertoriés en fonction de la tranche d'âge des déclarants. Le tableau suivant présente un panorama détaillé.

Tableau 4 : Observation des principaux critères, en fonction des tranches d'âge, en 2017

Tranche d'âge	Revenu moyen déclaré (A)	Ventilation des donateurs	Ventilation des montants	Densité (1)	Don moyen (B)	Effort (B/A)
Moins de 30 ans	14 116	3,6%	2,4%	3,3%	341	2,4%
30 – 39 ans	24 512	10,1%	8,0%	8,5%	397	1,6%
40 – 49 ans	31 106	14,9%	12,7%	12,2%	428	1,4%
50 – 59 ans	32 656	17,7%	18,3%	14,7%	519	1,6%
60 – 69 ans	30 209	21,3%	21,6%	19,9%	509	1,7%
Plus de 70 ans	24 156	32,3%	36,8%	22,6%	573	2,4%
Total	26 222	100,0%	100,0%	13,9%	502	1,9%

Source : Direction générale des finances publiques (foyers fiscaux imposés et non imposés). Traitement Recherches & Solidarités. (1) La densité des donateurs est mesurée en rapportant leur nombre au total des foyers fiscaux correspondant à la tranche d'âge concernée. **Lecture** : Les donateurs de moins de 30 ans représentent 3,6% du total des donateurs et déclarent ensemble 2,4% des dons. Parmi les foyers fiscaux de moins de 30 ans, 3,3% déclarent un don, et le don moyen annuel correspondant est de 341 euros. Si l'on rapporte le montant moyen de ce don au revenu moyen annuel de l'ensemble des contribuables de cette tranche d'âge, on obtient un résultat de 2,4%.

Certes, les moins de 30 ans, disposant d'un revenu annuel moyen (14 116 euros) correspondant à un peu plus de la moitié du revenu annuel moyen (26 222 euros), représentent moins de 4% des donateurs et moins de 3% des montants des dons déclarés. De même, ils sont assez peu nombreux (3,3%) à déclarer un don. Mais on notera que le don moyen est déjà élevé (341 euros), et surtout que ce que nous appelons « l'effort de don », calculé en rapprochant le don moyen et le revenu moyen, est au plus haut (2,4%), strictement au même niveau que celui des plus de 70 ans, et nettement au-dessus des autres tranches d'âge.

Les trentenaires, disposant de ressources plus élevées, mais sans doute aussi de charges familiales plus importantes, se distinguent aux yeux des collecteurs, dans la mesure où ils représentent 10% des donateurs et 8% des montants déclarés. Au regard du total des contribuables de cette classe d'âge, ils sont 8,5% à déclarer un don moyen de 397 euros.

Les plus de 60 ans représentent un peu plus de la moitié des donateurs (53,6%), et une plus nette majorité, en termes de montants (58,4%). On retiendra que, comme chaque année, les plus de 70 ans affichent le montant moyen déclaré le plus haut (573 euros), et un effort soutenu au regard de leurs ressources (2,4%), rattrapés depuis quelques années, de ce point de vue, par les plus jeunes.

Le contexte tendu, observé depuis deux années, notamment au regard du nombre de donateurs, nous a encouragé à ajouter un nouveau tableau, montrant les évolutions détaillées, entre 2016 et 2017.

Tableau 5 : Evolution des principaux critères, en fonction des tranches d'âge, entre 2016 et 2017

Tranche d'âge	Revenu moyen déclaré (A)	Ventilation des donateurs	Ventilation des montants	Densité (1)	Don moyen (B)	Effort (B/A)
Moins de 30 ans	1,9%	-0,4%	-0,6%	0,3%	2%	0,02%
30 – 39 ans	1,5%	0,1%	0,0%	-0,5%	7%	0,12%
40 – 49 ans	2,0%	-0,1%	-1,3%	0,2%	-1%	-0,02%
50 – 59 ans	1,1%	-0,3%	0,3%	-0,3%	9%	0,09%
60 – 69 ans	0,3%	-0,7%	-0,4%	-1,1%	8%	0,09%
Plus de 70 ans	1,9%	1,3%	0,8%	-0,4%	7%	0,07%
Total	1,4%	NS	NS	NS	NS	0,11%

Source : Direction générale des finances publiques. Traitement Recherches & Solidarités. (1) La densité des donateurs est mesurée en rapportant leur nombre au total des foyers fiscaux correspondant à la tranche d'âge concernée.

Lecture : Les donateurs de moins de 30 ans ont vu leur revenu imposable moyen progresser de 1,9%, entre 2016 et 2017. La proportion des donateurs qu'ils représentent, par rapport au total des donateurs, a baissé de 0,4% et la proportion des montants des dons correspondants a aussi baissé de 0,6%. En revanche la proportion des donateurs, au regard du nombre total des contribuables de cette tranche, a progressé de 0,3%, de même que le don moyen a évolué positivement de 2%. Le rapport du don moyen au revenu moyen a très faiblement progressé.

Ce commentaire se présente, colonne par colonne. A partir d'un revenu moyen qui a évolué de 1,4%, entre 2016 et 2017, les moins de 30 ans, les 40-49 ans et les plus de 70 ans ont progressé plus fortement, de l'ordre de 2%. La répartition des donateurs 2017 se fait au bénéfice net des plus de 70 ans (+ 1,3%), tout comme la répartition des montants (+ 0,8%). La proportion des donateurs, au regard du nombre total des contribuables de chaque tranche d'âge, a évolué positivement, parmi les moins de 30 ans et parmi les 40-49 ans. Elle a nettement reculé parmi les sexagénaires (-1,1%). A partir d'un don moyen qui a singulièrement augmenté dans les autres classes d'âge, les quadragénaires se distinguent par un recul de 1%, ce qui dégrade légèrement le critère lié à ce que nous nommons « l'effort des donateurs » correspondant.

5 – Le cas particulier des dons aux partis politiques³

Depuis l'année 2013, les contribuables peuvent déclarer leurs dons aux partis politiques, d'une manière distincte, dans leur déclaration de revenus. L'année 2013 pouvant être considérée comme une année de transition, nous observons l'évolution du nombre de donateurs et des montants correspondants, à compter de l'année 2014, dans le tableau suivant.

Tableau 6 – Evolution des dons déclarés, destinés aux partis politiques

	Donateurs (1)	Evolution	Montants déclarés (en €)	Evolution	Don moyen annuel
2014	380 000	-	108 000 000	-	284
2015	327 000	-14%	94 000 000	-13%	287
2016	291 686	-11%	83 702 156	-11%	287
2017	265 907	-9%	80 844 558	-3%	304

Source : Direction générale des finances publiques. Traitement Recherches & Solidarités. (1) Il s'agit des donateurs imposés et des donateurs non imposés, d'une manière homogène au fil des années.

La mesure a-t-elle suscité un fort engouement en 2014 et a-t-elle été depuis un peu perdue de vue ? Le soutien aux partis politiques motivent-ils de moins en moins les Français ? Toujours est-il que le nombre des foyers fiscaux qui déclarent un don sont de moins en moins nombreux, au fil des années (moins 30% entre 2014 et 2017), tout comme les montants en causes, en baisse de 25% depuis 2014. Et ceci sans lien manifeste avec le calendrier électoral.

³ Pour aller plus loin, le lecteur pourra se reporter à la 21^{ème} édition de *La générosité des Français* (novembre 2016), en libre accès sur notre site. Dans cette édition, nous avons prolongé l'observation selon plusieurs critères qui ne sont pas repris cette année.

Dans la mesure où l'année 2016 marque une nouvelle baisse du nombre de donateurs et des montants des dons déclarés, il nous a semblé utile de présenter un tableau montrant le comportement selon les différentes tranches d'âge, en 2017, et d'observer les changements significatifs, de ce point de vue, par rapport au bilan 2016.

Tableau 7 – Les dons aux partis politiques déclarés en 2017 selon les tranches d'âge

Tranche d'âge	Répartition des donateurs (1)	Répartition des montants	Densité (2)	Don moyen
Moins de 30 ans	2,4%	1,5%	0,1%	184
30 – 39 ans	7,3%	7,2%	0,3%	299
40 – 49 ans	12,3%	14,5%	0,5%	358
50 – 59 ans	17,9%	21,7%	0,8%	367
60 – 69 ans	25,1%	27,6%	1,2%	335
Plus de 70 ans	34,9%	27,5%	1,3%	240
Total	100,0%	100,0%	NS	304

Source : Direction générale des finances publiques. Traitement Recherches & Solidarités. (1) Imposés et non imposés. (2) Rapport entre le nombre de foyers donateurs et le total des foyers de la même tranche d'âge.

Les plus de 60 ans représentent 60% des donateurs et 55% des montants déclarés. Les plus de 70 ans représentent une plus forte proportion que leurs cadets (34,9% contre 25,1% des sexagénaires), mais cela correspond à des montants équivalents.

Ce que nous appelons la densité des donateurs, rapport entre leur nombre et le nombre total des foyers fiscaux du même âge, la proportion augmente avec les années. Pour ce qui concerne le don moyen, une inflexion apparaît dès l'âge de 60 ans.

Les variations les plus significatives, entre 2016 et 2017, concernent les moins de 30 ans, qui représentent une part moins importante, au regard du total des donateurs et des montants déclarés, et un don moyen en baisse ; ainsi que les plus de 70 ans, qui représentent une bien plus forte proportion des donateurs et contribuent pour une plus large part au total des montants des dons. Le don moyen qui leur correspond augmente fortement, en 2017, de 10% environ.

II – L’Atlas de la générosité en France

Cette générosité se présente de deux manières complémentaires : d’une part, à partir de ce que nous nommons « la densité des donateurs », rapport entre leur nombre et le total des contribuables correspondants, d’autre part, à partir du don moyen annuel déclaré.

Pour ce qui concerne la densité des donateurs, expression de la « générosité collective », et comme nous l’avons toujours fait, ces approches se font à partir des seuls foyers fiscaux imposés, de manière à gommer une large part des différences territoriales constatées sur le plan économique. Ce ratio est d’autant plus intéressant qu’il se construit sans tenir compte des sommes données et déclarées. Pour ce qui concerne le don moyen, les différences territoriales apparaissent et cet indicateur est seulement destiné à éclairer les collecteurs quant aux capacités respectives de chaque territoire. Nous avons construit, grâce à notre coopération continue avec les services de la Direction générale des finances publiques, une déclinaison de ces deux indicateurs à l’échelle des régions, des départements et des cent communes les plus peuplées.

1 – La générosité en région

A – Estimation des montants donnés en 2017

Comme indiqué plus haut, on peut estimer le montant total de la collecte, en France, entre 4,6 et 4,7 milliards d’euros, en 2017. A grands traits, cette collecte peut être ventilée selon les différentes régions en vigueur en 2017. C’est l’objet du tableau suivant, présentant une fourchette, arrondie et prudente, pour chacune d’entre elles.

Tableau 8 – Combien donne-t-on dans chaque région ?

Régions	Fourchette exprimée en millions d'euros	
	Entre la somme de	Et la somme de
Auvergne-Rhône-Alpes	535	545
Bourgogne-Franche-Comté	150	155
Bretagne	170	175
Centre-Val de Loire	130	135
Corse	9	10
DOM	50	55
Grand Est	355	360
Hauts de France	245	255
Ile de France	1660	1700
Normandie	145	150
Nouvelle Aquitaine	320	330
Occitanie	325	335
Pays de la Loire	195	200
Provence-Alpes-Côte d'Azur	320	330

Sources : Direction générale des finances publiques – Traitement Recherches & Solidarités. **Lecture** : A partir de la part que représente la région Auvergne-Rhône-Alpes, au titre des dons très précisément pris en compte par l’administration fiscale au titre des revenus 2017 (11,7%), on applique ce même pourcentage à l’estimation nationale de l’ensemble des dons, y compris ceux qui ne sont pas déclarés (entre 4,6 et 4,7 milliards d’euros). On obtient ainsi une fourchette allant de 535 à 545 millions d’euros, au titre de l’année 2017.

A elles seules, les trois régions comportant les montants les plus élevés (Ile-de-France – Auvergne-Rhône-Alpes et Grand Est), représentent plus de la moitié de ce qui est donné, en France (54%).

B – Les deux indicateurs en région

Comme chaque année, seuls les dons déclarés par les contribuables imposables, ayant donc une réelle raison de les présenter au titre de leur déclaration de revenus, sont pris en compte pour effectuer un prudent rapprochement entre les régions. Deux indicateurs sont présentés dans la tableau suivant : le premier, gommant pour une large part les différences économiques, correspond à la proportion des contribuables imposables déclarant un don, indicateur que nous nommons la « densité des donateurs » ; le second, pour une large part liée aux revenus imposables, correspond au don moyen constaté parmi les contribuables imposables de la région.

Tableau 9 – Densité des donateurs et dons moyens dans les différentes régions

Région	Densité des donateurs	Rang de la région	Don moyen constaté (en €)	Rang de la région
AUVERGNE-RHONE-ALPES	24,7%	3	456	3
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	23,3%	6	389	10
BRETAGNE	25,6%	2	350	12
CENTRE-VAL DE LOIRE	20,7%	10	401	8
CORSE	16,4%	13	349	13
GRAND EST	25,9%	1	441	4
HAUTS-DE-FRANCE	20,5%	12	399	9
ILE-DE-FRANCE	23,9%	4	776	1
NORMANDIE	21,4%	9	371	11
NOUVELLE-AQUITAINE	22,8%	8	416	6
OCCITANIE	23,5%	5	438	5
PAYS DE LA LOIRE	23,0%	7	402	7
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	20,6%	11	559	2

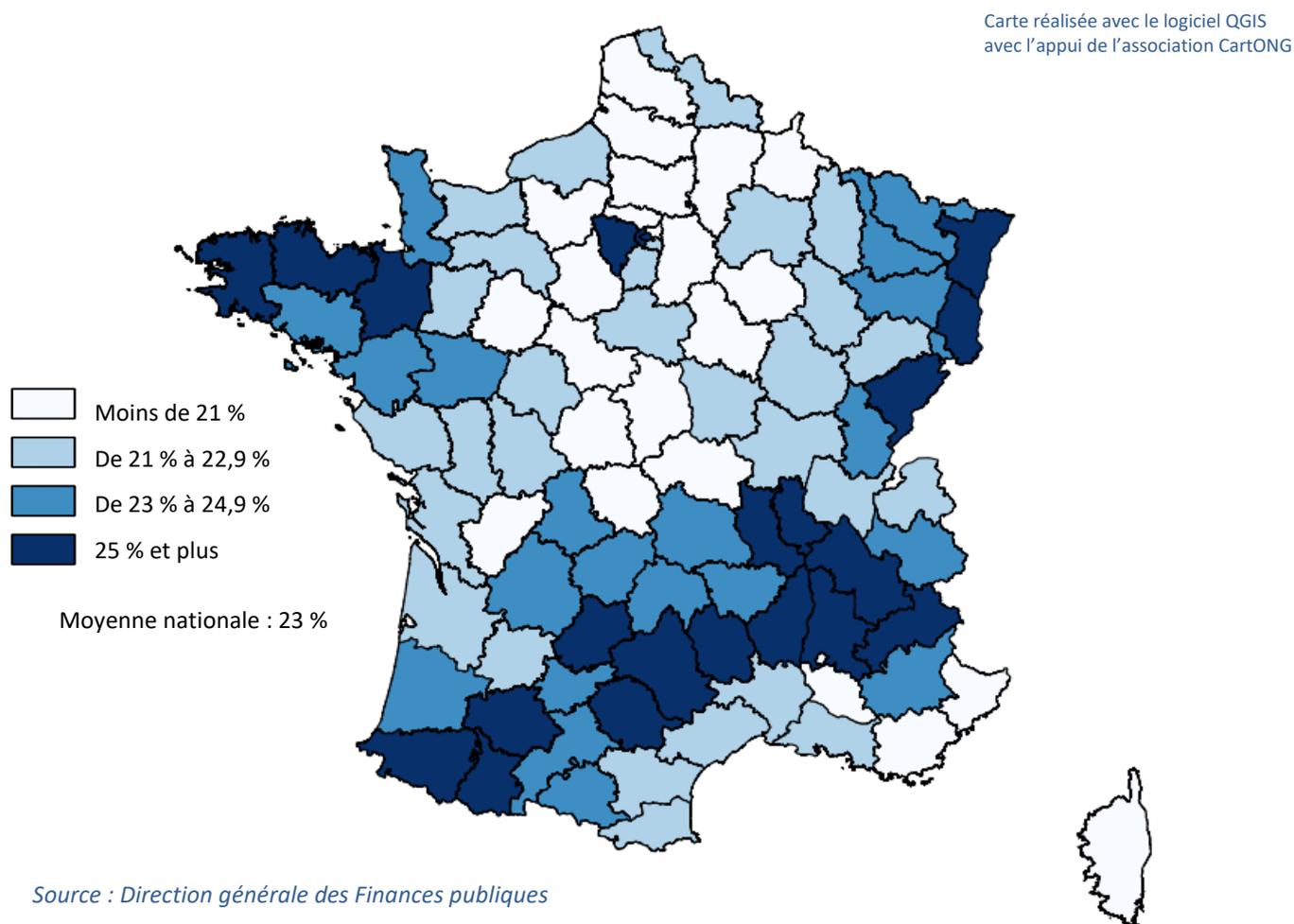
Sources : Direction générale des finances publiques – Traitement Recherches & Solidarités. **Lecture** : La région Auvergne-Rhône-Alpes présente une proportion de 24,7% de contribuables imposables déclarant un don en 2017, indice nommé densité des donateurs. Cette proportion classe la région en troisième rang. Le don moyen des contribuables imposables est de 456 euros, en 2017, ce qui classe également cette région en troisième rang.

Le lecteur pourra observer les résultats de ce tableau en fonction de ses attentes, et remarquer quelques différences importantes entre les deux classements présentés : la Bretagne figure en deuxième rang pour la densité de ses donateurs, mais seulement en 12^{ème} rang pour le don moyen. Inversement, la région PACA se place au 2^{ème} rang pour le don moyen, mais seulement au 12^{ème} rang pour ce qui concerne la densité des donateurs.

2 – La générosité en département

Cette première carte permet d'observer la proportion de donateurs, parmi les foyers fiscaux imposés. La hiérarchie varie assez peu, rarement bousculée par des événements dramatiques comme les catastrophes naturelles.

Carte 1 - La densité des donateurs en département (donateurs imposés/total des imposés)



On voit ici la confirmation de cette belle diagonale, allant des Pyrénées-Atlantiques (7^{ème} rang national), jusqu'aux deux départements Alsaciens (aux deux premiers rangs). Parmi les premiers départements, on retiendra le Doubs (4^{ème} comme en 2016), le Lot (6^{ème}), le Gers (8^{ème}), les Côtes d'Armor (9^{ème}) et le Tarn (10^{ème}). Ce sont des départements ruraux dans lesquels la générosité est pratiquée au quotidien.

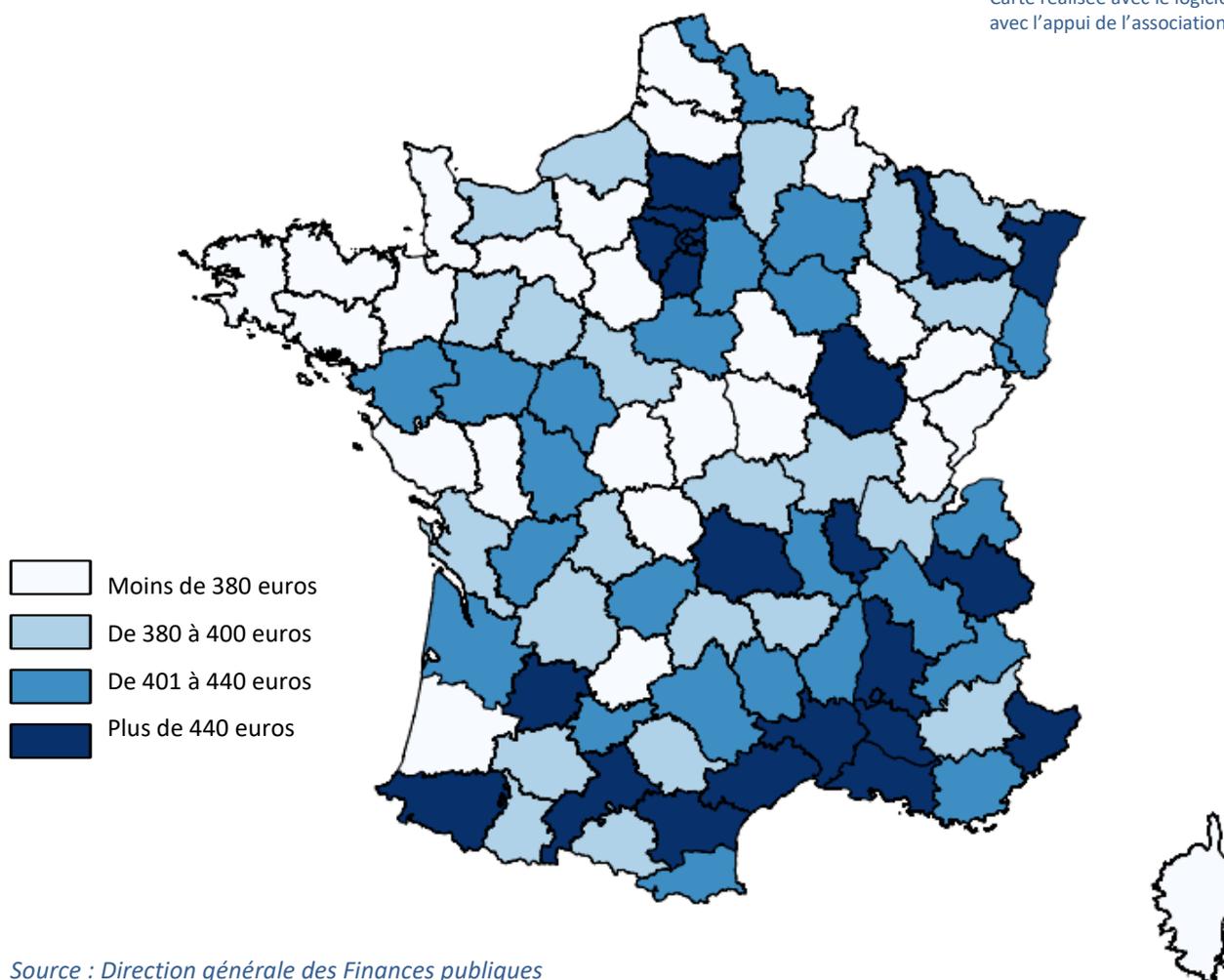
Ferment la marche dans cet ordre, l'Aisne, la Seine-et-Marne, la Seine-Saint-Denis et la Corse.

D'une manière générale, on constate depuis de nombreuses années une grande stabilité de cette « générosité structurelle », la proportion des donateurs évoluant très peu, contrairement au don moyen, comme on va le voir dans la carte suivante.

Cette deuxième carte est un certain reflet des différences économiques entre les départements. Elle donne des informations utiles aux associations qui collectent, quant au « *rendement de la générosité* ».

Carte 2 - Le don moyen annuel départemental des contribuables imposés

Carte réalisée avec le logiciel QGIS
avec l'appui de l'association CartONG



Source : Direction générale des Finances publiques

Un premier groupe de départements se détache avec, dans l'ordre, Paris (près de 1.200 euros), les Hauts-de-Seine (820 euros), les Yvelines (700 euros), le Val-de-Marne, le Rhône (premier département de province – 540 euros), le Bas-Rhin, les Bouches du Rhône et la Seine-Saint-Denis. Ferment la marche le Finistère, le Pas-de-Calais, les Côtes d'Armor et la Manche.

Entre 2016 et 2017, on remarque des évolutions notables pour certains départements, au regard du don moyen. L'exemple le plus significatif est constitué, comme il y a quelques années, par les Alpes Maritimes : au 90^{ème} rang en 2016 pour la densité des donateurs (88^{ème} rang en 2017), ce département est passé de la 20^{ème} place pour le don moyen en 2016, au 5^{ème} rang en 2017. Ce sont à peu près les mêmes donateurs qui se mobilisent, et ils le font avec des dons renforcés pour faire face aux différentes catastrophes naturelles vécues dans le département en 2017.

Parmi les principaux changements, indiquons le Calvados, la Corrèze et le Loiret, gagnant en 2017 de nombreuses places, et l'Ille-et-Vilaine et le Pas-de-Calais, reculant significativement dans le classement.

3 – Approche originale selon les principales communes de France

Un travail a été effectué, concernant les cent communes les plus importantes du territoire. Nous avons pu approcher, pour chacune d'entre elles, la proportion de donateurs, parmi les foyers fiscaux imposés, ce qui détermine la « *densité des donateurs* », et le don moyen annuel de ces donateurs.

Pour ce qui concerne la « *densité des donateurs* », indice qui nous semble le mieux illustrer la générosité d'une ville, nous passerons rapidement sur la région Ile-de-France, dans laquelle la ville de Versailles présente la densité la plus importante (36,6%) assez loin devant Paris (27,8%).

En province, les villes suivantes se distinguent particulièrement et dans cet ordre : Strasbourg (31,9%), Vannes (29,6%), Chambéry (28,4%), Rennes (27,6%), Angers (27,3%), Besançon (27,2%), Quimper (26,9%), Lyon (26,9%), Nantes (26,8%), Niort (26,8%), Grenoble (26,6%), Colmar, Poitiers et Nancy (26,2%), Saint-Etienne (25,7%).

Le don moyen, influencé grandement par les différences économiques, peut-être un indicateur utile pour les collecteurs : en Ile-de-France, c'est Neuilly qui arrive en tête, sans grande surprise, avec un don moyen dépassant 2 000 euros annuels, loin devant Paris (1 216 euros).

En province, on retiendra, dans cet ordre les dons moyens annuels constatés en 2017, dans les villes suivantes : Strasbourg (803 €), Lyon (660 €), Chambéry (657 €), Cannes (647 €), Aix en Provence (625 €), Mulhouse (615 €) et Nancy (614 €).

III – L’observation de la collecte

Source et méthodologie : Cette analyse s’appuie cette année, sur les montants de collecte, hors legs, de 77 associations et fondations qui ont reçu plus de 2 millions d’euros de la part des particuliers en 2017⁴. Ensemble, ces montants représentent 1,31 milliard d’euros, soit près de 30% du montant total estimé de la collecte en France (4,6 à 4,7 milliards en 2017).

Ils sont complétés par les montants de collecte de l’Eglise catholique, transmis par la Conférence des Evêques de France, partenaires de cette étude depuis plusieurs années.

1 - Estimation de la collecte 2017

Selon une démarche basée sur de nombreuses enquêtes menées auprès des donateurs, nous pouvons constituer ce montant selon trois composantes :

- La première, particulièrement robuste, dûment vérifiée et homogène d’une année sur l’autre, correspond au montant des dons déclarés auprès des services fiscaux. Il est de 2,59 milliards d’euros en 2017.
- La deuxième correspond aux dons qui pourraient faire l’objet d’une déclaration, dans la mesure où ils sont effectués par chèques, virements ou autre procédures permettant de délivrer un reçu fiscal. Cette composante, par définition estimée, est calculée en affectant la première somme d’un coefficient constant d’une année sur l’autre. Au titre de l’année 2017, ce montant pourrait être un peu supérieur à 1,1 milliard d’euros.
- La troisième composante correspond aux dons qui ne peuvent pas faire l’objet d’une déclaration, faute de reçu fiscal. Elle se compose de petites sommes (dons de la main à la main, arrondis sur salaire ou arrondis en caisse, petits dons par SMS...). Sur la base d’enquêtes menées auprès des Français, on peut estimer ce montant aux environs de 925 millions d’euros.

Ainsi, en toute transparence quant au calcul effectué, mais aussi avec grande prudence, on parvient à un montant total situé entre 4,6 et 4,7 milliards d’euros, pour l’année 2017.

2 - Les évolutions récentes

En 2012, le bilan de la collecte, établi à partir d’un panel de 123 associations et fondations, affichait une évolution modeste de 1% environ, en euros courants. En 2013, l’augmentation s’élevait à 2%. En 2014, comme en 2015, le suivi réalisé sur la base d’un panel significativement élargi de plus de 160 associations et fondations, avait révélé une progression générale de l’ordre de 4% par an. Limité aux 75 plus gros collecteurs du panel, ce pourcentage évoluait peu et maintenait l’augmentation annuelle aux alentours de 4%. Il a donc été décidé de s’appuyer, désormais, sur ce panel significatif et représentatif.

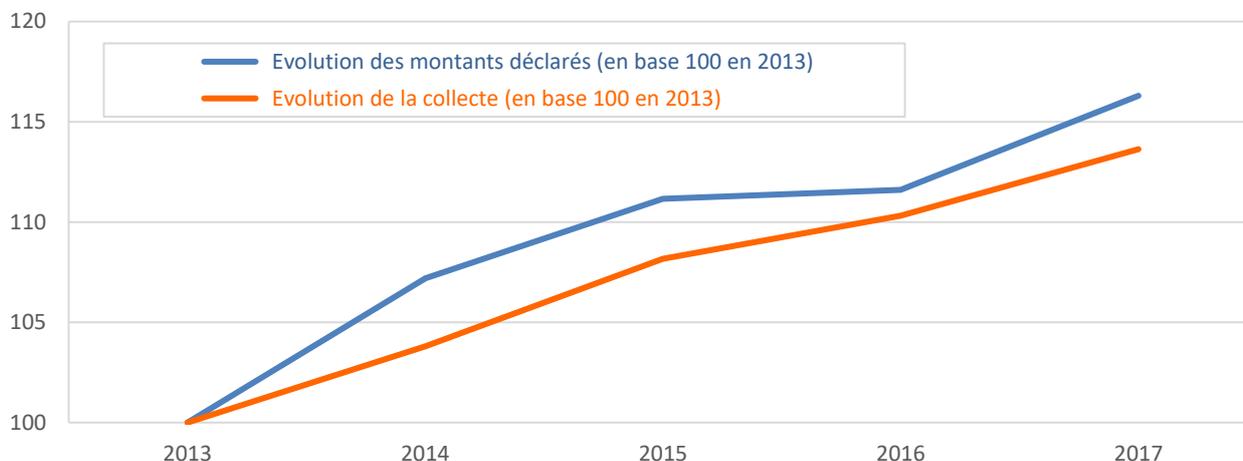
En 2016, l’observation selon le même périmètre de 75 associations et fondations montrait un net ralentissement de la croissance, de l’ordre de 2%, deux fois moins importante qu’en 2015. En 2017, elle correspond à une hausse de 3%.

⁴ Les montants de collecte ont été obtenus directement auprès des associations et des fondations, ou ils ont été puisés dans les « comptes d’emplois des ressources » publiés sur le site des organisations ou sur celui du Journal officiel. Un retour sur l’année antérieure permet de tenir compte des ajustements que certains collecteurs sont amenés à faire, afin de nous assurer d’un suivi annuel le plus juste possible.

3 - Evolution comparée de la collecte et des dons déclarés

Dès lors que nous disposons des informations nécessaires, nous pouvons suivre régulièrement les évolutions respectives des dons déclarés à l'administration fiscale, au titre de l'impôt sur le revenu et des dons reçus par les associations et fondations. Le graphique suivant est construit en base 100, à partir de l'année 2013, pour montrer cette évolution sur une série homogène de données.⁵

Graphique 5 - Evolution comparée des montants déclarés et de la collecte constatée.



Sources : Recherches & Solidarités. Données recueillies directement auprès des associations ou des fondations ou sur les comptes emplois ressources qui sont publiés sur leurs sites ou au Journal officiel – Direction générale des finances publiques.

Les montants déclarés ont augmenté un peu plus vite que la collecte, au cours des années 2014 et 2015. Entre 2015 et 2016, on a assisté à une inversion : stabilité concernant les déclarations et augmentation de l'ordre de 2%, concernant la collecte. En 2017, l'évolution des montants déclarés a de nouveau été un peu plus nette (4,2%) que les montants de collecte (3%).

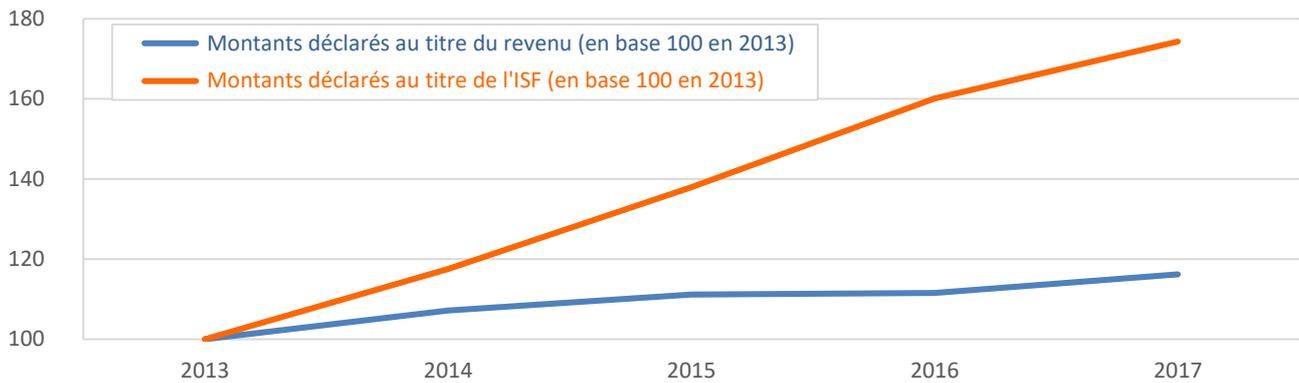
Au bilan de ces cinq années, la corrélation se vérifie, avec une variation de 16,3% des montants déclarés fiscalement, et de 13,6% pour ce qui concerne la collecte constatée par les associations. Dès lors que l'on travaille selon le même calendrier annuel, sur des données robustes et qu'elles se confortent, on peut considérer ces bilans comme un ensemble de références utiles pour les observateurs et les acteurs de la collecte.

4 – L'hypothèse de vases communicants

Nous suivons désormais, selon le même type de coopération avec la direction générale des finances publiques, et selon les mêmes garanties d'homogénéité d'une année sur l'autre, à la fois les dons déclarés au titre de l'impôt sur le revenu et les dons déclarés au titre de l'Impôt sur la fortune (ISF). Dès lors, le rapprochement des résultats respectifs peut constituer un indicateur, avec une possible hypothèse de « *vases communicants* », concernant les contribuables les plus aisés. Ce flux pourrait avoir joué, du système lié aux revenus (réduction de 66% du montant des dons) vers le système lié aux grandes fortunes (réduction de 75% du montant des dons).

⁵ Cette observation sur une vingtaine d'années a montré que les courbes étaient voisines en 2003, ce qui permet de reprendre cette année de référence pour une observation plus resserrée.

Graphique 6 - Evolution comparée des montants déclarés au titre des revenus et au titre de l'ISF



Source : Direction générale des finances publiques. Traitement Recherches & Solidarités.

Au bilan des deux systèmes de réductions d'impôts, l'évolution concernant les revenus a été d'un peu plus de 16% sur cinq ans, contre une progression de 74% pour ce qui concerne les grandes fortunes.

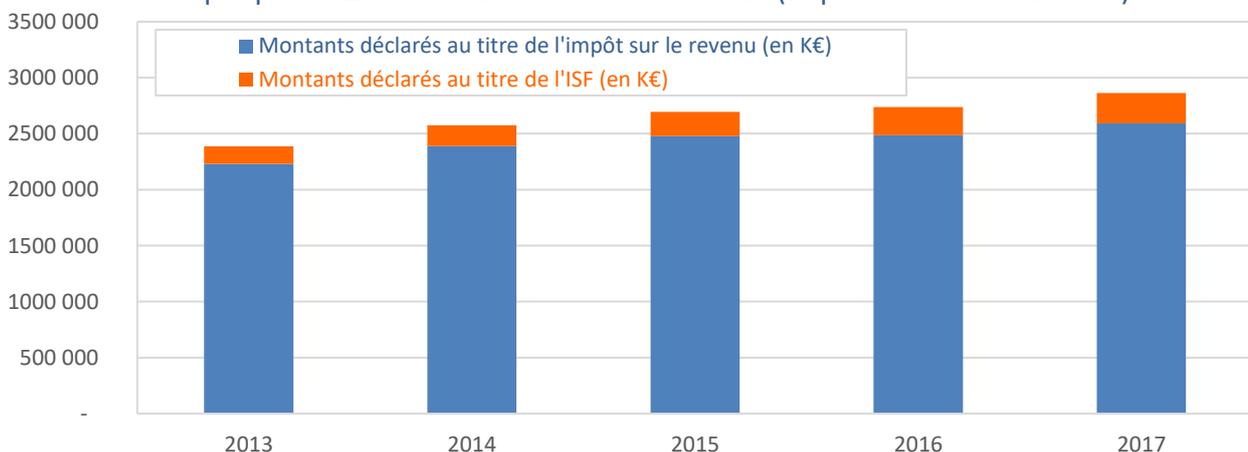
Entre 2013 et 2017, les montants déclarés par les foyers fiscaux imposés situés dans la plus haute tranche (plus de 78.000 euros) n'ont pas progressé significativement plus vite que la moyenne de l'ensemble des contribuables imposés. On peut supposer que certains de ces contribuables ont arbitrés en faveur d'une déclaration au titre de l'ISF, dans la mesure où le dispositif est plus favorable, et ce d'autant plus que les annonces de la disparition possible de cet impôt se sont multipliées.

En 2018, il est possible que le mouvement inverse se produise. Certains contribuables, imposés et donateurs jusqu'en 2017 au titre de l'impôt sur la fortune et non concernés par l'impôt sur la fortune immobilière, peuvent décider de déclarer leurs dons [de nouveau] dans le cadre de l'impôt sur le revenu. Rappelons que la réglementation fiscale prévoit un plafond correspondant à 20% du revenu imposable pour bénéficier d'une réduction d'impôt, et que le don moyen constaté en 2017 pour les contribuables de la plus haute tranche (1 271 €) correspond à 1,6% de la limite inférieure de cette tranche (78 000 €).

5 - Une année 2017 de référence

Cette année 2017 correspond à la dernière année comportant à la fois le dispositif d'impôt sur la fortune, et le paiement traditionnel de l'impôt sur le revenu. Elle constitue donc une base à partir de laquelle les observateurs pourront mesurer les évolutions, dès le bilan définitif de l'année 2018, avec un nouvel impôt sur la fortune immobilière, et avec la perspective, pour les donateurs, de l'entrée en vigueur du prélèvement au 1^{er} janvier 2019. Pour préparer le lecteur à cette observation, nous avons repris les montants constatés, quant aux deux dispositifs, entre 2013 et 2017, dans le graphique suivant.

Graphique 7 - Evolution des montants déclarés (Impôt sur le revenu et ISF)



Source : Direction générale des finances publiques. Traitement Recherches & Solidarités.

Si l'on agrège les dons déclarés au titre des deux dispositifs, on parvient à un total de 2.865.000 euros, en 2017, dont 9,5% au titre de l'ISF, et qui va donc nous servir de base. L'augmentation moyenne annuelle des deux montants ajoutés a été de 4,7% sur cinq ans (4,6% entre 2016 et 2017).

6 - Les 60 collectes plus importantes en France, auprès des particuliers

Cette présentation s'appuie sur les montants de collecte de 2017, auprès des particuliers, hors legs et dons des entreprises. Les rangs indiqués ici constituent des repères et en aucun cas un palmarès pour juger de la notoriété ou encore moins du « rendement de collecte » des uns par rapport aux autres. N'étant pas à l'abri d'une erreur ou d'une omission, nous remercions par avance les associations et les fondations concernées, ainsi que les experts de ces sujets pour leurs éventuelles remarques.

Tableau 10 – Présentation des 60 collectes plus importantes en 2017

Organismes collecteurs	Rang 2017	Organismes collecteurs	Rang 2017
Association Française contre les Myopathies (AFM)	1	Société protectrice des animaux	31
Restos du cœur	2	Amnesty International	32
Croix-Rouge	3	Fondation du Patrimoine	33
Médecins Sans Frontières (association et fondation)	4	Fondation Arc	34
Secours Catholique - Caritas France	5	Institut du cerveau et de la moelle épinière	35
Comité français pour l'UNICEF	6	CFRT Le jour du Seigneur	36
Ligue nationale contre le cancer	7	Fondation WWF	37
Médecins du Monde	8	Plan International France	38
Apprentis d'Auteuil	9	La Chaîne de l'Espoir	39
Handicap international	10	Sidaction	40
Action contre la faim	11	Société nationale de sauvetage en mer	41
Fondation abbé Pierre	12	Fondation de l'Armée du Salut	42
CCFD - Terre Solidaire	13	Ordre de Malte	43
Institut Marie Curie	14	Vision du monde	44
Institut Gustave Roussy (Institut et fondation)	15	Orphéopolis	45
Secours Islamique	16	Enfants du Mékong	46
Petits frères des Pauvres (association et fondation)	17	Fondation Jérôme Lejeune	47
Institut Pasteur	18	Care France	48
Fondation pour la recherche médicale	19	Partage	49
SOS Villages d'enfants	20	Fondation Hôpitaux de France - Hôpitaux de Paris	50
Greenpeace	21	Aide et Action France	51
Secours populaire	22	Fédération française de cardiologie	52
Fondation Notre Dame	23	Fondation Raoul Follereau	53
AIDES	24	France Alzheimer	54
Fondation de France	25	Vaincre la mucoviscidose	55
L'Œuvre d'Orient	26	Habitat et humanisme	56
APF France Handicap	27	Action enfance	57
Aide à l'église en détresse	28	Ela	58
Fondation des monastères	29	Solidarités International	59
Fondation 30 millions d'amis	30	Les chiens guides d'aveugles de l'ouest	60

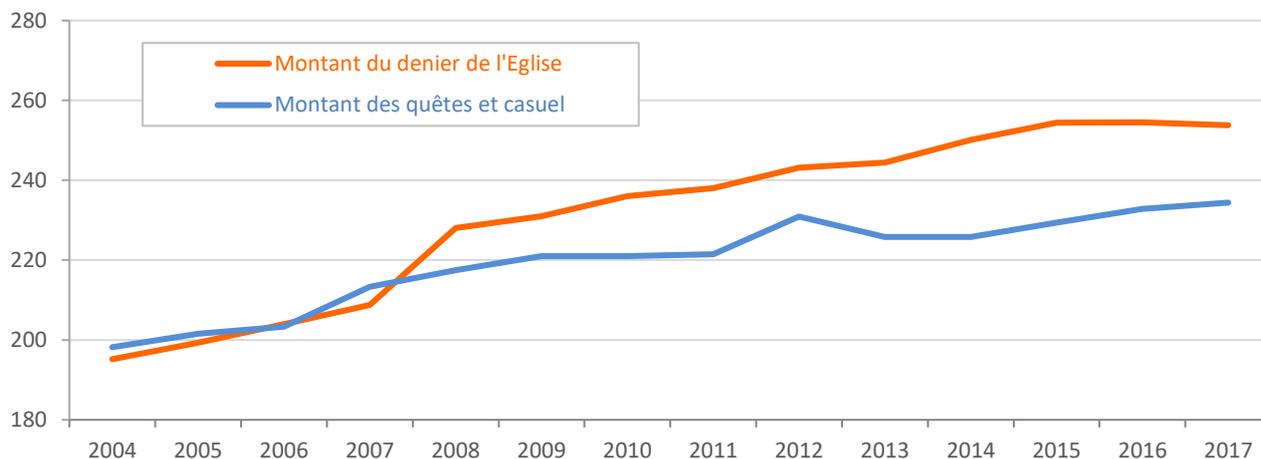
Source : Recherches & Solidarités. Données recueillies directement auprès des associations ou des fondations ou sur les comptes d'emplois des ressources qui sont publiés sur leur site ou au Journal officiel.

Ensemble, ces soixante organisations représentent 1,32 milliard d'euros, soit moins de 30% de l'ensemble de la collecte. Les six premières se détachent nettement, dépassant chacune 53 millions d'euros en 2016. Pour autant, le montant cumulé de leurs collectes représente moins de 10% de ce qui est donné, chaque année, en France. Il est donc clair qu'il y a place pour toutes les causes et pour toutes les organisations.

7 - Les dons enregistrés dans les diocèses de l'Eglise catholique

Le graphique suivant présente l'évolution des dons aux associations diocésaines, transmise par la Conférence des Evêques de France depuis 2005. On distingue le denier de l'Eglise et les dons issus des quêtes. Le premier est une libre participation annuelle des catholiques d'un diocèse, destinée à assurer la vie matérielle des prêtres et la rémunération des laïcs salariés en mission dans l'Eglise. La quête est collectée au cours des messes et le casuel à l'occasion des baptêmes, mariages et enterrements.

Graphique 8 – Evolution des dons enregistrés par les associations diocésaines (en millions d'euros)



Source : Conférence des Evêques de France. Traitement R&S.

En 2008, les deux courbes se sont écartées significativement, au profit du denier de l'Eglise. Ce dernier a augmenté jusqu'en 2015, de façon plus ou moins accentuée. Il est resté stable en 2016, avant d'afficher un léger repli de 0,3% en 2017. La courbe des quêtes et casuel est plus irrégulière. Après une année 2012 de forte augmentation (4,2%) et un repli l'année suivante (- 2,2%), la situation se redresse depuis 2014. En 2017, leur montant a progressé de 0,7%.

Au total, les dons aux associations diocésaines ont peu évolué en 2017 (+ 0,2%), et s'élèvent à 488,2 millions d'euros. Le fléchissement du nombre de donateurs, observé depuis 2008, s'est poursuivi en 2017 (- 2,7%). Cette érosion est compensée par un don moyen qui continue de croître, et atteint 231 euros en 2017.